

Image not found or type unknown



## Injure et diffamation par ma famille

Par **casimir72**, le **09/04/2011** à **10:13**

Bonjour,rnrn est ce qu' un membre de ma famille peut depose plainte pour vol? la personne est ma belle soeur , elle croit que j'ai vole l'argent de ma mere qui habitait chez moi a l'etranger.

Par **mimi493**, le **09/04/2011** à **11:42**

oui elle peut

Par **corima**, le **09/04/2011** à **12:44**

Oui, elle peut toujours mais le vol entre enfant et parent n'existe pas en France, à moins qu'il existe dans le pays où vous residiezrnrnMais il faudra qu'elle en fasse la preuve car elle peut tres bien dire n'importe quoi, on va pas la croire juste parce qu'elle le dit. Qu'elle prouve d'abord que vous avez volé de l'argent à votre mere

Par **mimi493**, le **09/04/2011** à **12:48**

[citation]Oui, elle peut toujours mais le vol entre enfant et parent n'existe pas en France,[/citation] non, il existe mais sauf pour les papiers d'identité et les moyens de paiement, il y a immunitérnrnMais si l'infraction supposée a été commis à l'étranger, il faut voir la législation de ce pays.